



# Assemblée générale

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale  
29 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 8<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 15 octobre 2012, à 15 heures

*Président* : M. Mero (Vice-Président) ..... (République-Unie de Tanzanie)

## Sommaire

Point 25 : Activités opérationnelles de développement (*suite*)

- a) Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (*suite*)
- b) Coopération Sud-Sud (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-54773X (F)



Merçi de recycler 



*En l'absence de M. Talbot (Guyana), M. Memo, Vice-Président, préside la séance.*

*La séance est ouverte à 15 heures.*

**Point 25 de l'ordre du jour : activités opérationnelles de développement (suite)**

**a) Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (suite)** (A/67/93-E/2012/79, A/67/94-E/2012/80, A/67/320-E/2012/89 et A/67/516/1)

**b) Coopération Sud-Sud (suite)** (A/67/39) et A/67/208)

1. **M. Herlihy** (Irlande) soulève quatre problèmes. D'abord, aucun pays, aucun organisme des Nations Unies ne peut à lui seul relever les défis actuels du développement. Pour mobiliser les spécialistes et les ressources nécessaires, il faut nouer des partenariats novateurs, de qualité, à travers les frontières et les structures organisationnelles, et prévoir l'inclusion d'acteurs ne faisant pas partie de l'ONU. Des programmes tels que « Renforcer la nutrition », dans le domaine la sécurité alimentaire et nutritionnelle, sont de bons exemples des avantages qui résultent d'une mise en commun des pratiques optimales, des connaissances et de l'information.

2. Deuxièmement, pour traduire les ressources financières et humaines disponibles en programmes plus efficaces, il est essentiel de procéder à des évaluations des résultats. Une évaluation de qualité, au niveau national, améliorerait la capacité de l'ONU d'utiliser au mieux les ressources allouées aux besoins et priorités des pays, et d'évaluer la valeur de la contribution de son action au développement national.

3. Troisièmement, l'obligation comptable à l'échelle du système, en particulier sur les questions transversales, est d'importance primordiale. La nouvelle Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), avec son arsenal de moyens de lutte contre l'inégalité entre les sexes, est un bon exemple d'une démarche qui responsabilise l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement.

4. Enfin, rappelant le ferme engagement des Nations Unies à l'égard des pays qui sortent d'un conflit, il dit qu'une coopération accrue entre les différents organes des Nations Unies est nécessaire pour porter au

maximum les résultats de la contribution de l'Organisation au développement, à la défense des droits de l'homme et à l'action militaire et politique.

5. **M. Sul Kyung-hoon** (République de Corée) dit que le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement (A/67/320-E/2012/89) offre d'utiles directives pour l'adoption de nouvelles politiques avant la date butoir de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et pour la période ultérieure.

6. Le moment est venu pour les Nations Unies d'accroître leur interaction avec d'autres partenaires. Forte de ses atouts, l'Organisation peut jouer un rôle moteur en rassemblant les divers acteurs. Un regain d'efficacité et d'efficience serait plus rentable et aiderait à corriger le déséquilibre grandissant entre les ressources de base et les autres ressources.

7. L'initiative expérimentale « Unis dans l'action » est un bon exemple de programmation des activités de développement qui mériterait d'être redéfinie et intégrée dans l'ensemble des opérations des Nations Unies pour le développement. Il souligne qu'il faut que l'obligation comptable s'exerce au niveau de chaque pays, moyennant une coordination améliorée entre le coordonnateur résident et l'équipe de pays, ainsi qu'au moyen d'une amélioration du fonctionnement des organismes des Nations Unies. Il faut aussi un niveau similaire de partenariat opérationnel entre l'ONU et les entités qui travaillent dans les pays en transition. Le « New deal pour l'engagement dans les États fragiles », adopté au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, à Busan, en 2011, représente une utile ébauche à cet égard.

8. Sa délégation approuve la recommandation figurant dans le rapport sur la rationalisation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la programmation ordinaire des activités opérationnelles. L'Organisation devrait utiliser plus largement les connaissances acquises dans les pays à revenu intermédiaire dans le domaine du renforcement des capacités et respecter le principe de l'appropriation nationale et de la transparence.

9. **M. León González** (Cuba) dit que malgré les nombreuses résolutions et les résultats de nombreuses conférences, les pays développés se servent des crises mondiales actuelles comme prétexte pour réduire leur financement du développement, en particulier

s'agissant des ressources de base du système des Nations Unies. Alors que les résolutions 62/208 et 64/289 invitaient l'une et l'autre les pays développés à allouer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement (APD), le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal des activités opérationnelles ne fait pas mention de cet engagement d'importance essentielle.

10. Il rappelle la position de Cuba, à savoir que les ressources de base sont la pierre angulaire des activités opérationnelles des Nations Unies. Il est donc urgent de remédier au déséquilibre grandissant entre les ressources de base et les autres ressources, sans subordonner l'aide dispensée grâce aux ressources de base ni nuire au droit des pays bénéficiaires de définir leurs propres priorités. De plus, les caractéristiques de base des activités opérationnelles, énoncées au paragraphe 3 de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale doivent continuer à être respectées. La coopération Sud-Sud ne doit pas remplacer la coopération Nord-Sud mais plutôt la compléter dans le cadre plus large du développement international, et il est essentiel de respecter la souveraineté nationale dans cette optique. Les pays donateurs et les Nations Unies doivent également accroître leur aide à la coopération triangulaire.

11. À ce sujet, Cuba convient avec le Secrétaire général que le système du coordonnateur résident doit être renforcé et estime que la recommandation 36 a) i) du rapport du Secrétaire général doit être libellée exactement comme la résolution citée (paragraphe 89 de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale). La Commission doit prévoir une rotation des représentants des divers organismes, fonds et programmes sur le terrain. Un système de rotation aiderait en effet les entités des Nations Unies sur le terrain à mieux comprendre les priorités des pays bénéficiaires et leur laisserait plus de temps pour mobiliser des ressources suffisantes.

12. **M. Wolfe** (Jamaïque) dit que la Jamaïque, pays à revenu intermédiaire qui a profité de la présence des programmes des Nations Unies dans son territoire, a une expérience de première main dans l'alignement de ses priorités de développement sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Il souligne qu'un financement prévisible, stable et à long terme des activités opérationnelles des Nations Unies est indispensable, en particulier un financement des ressources de base qui, ces dernières années, ne cessent

de diminuer. Le déséquilibre grandissant entre les ressources de base et les autres ressources doit être éliminé et le caractère universel, volontaire, libéral et multilatéral des activités opérationnelles des Nations Unies doit être préservé.

13. Dans ce contexte, il ne faut pas se hâter d'adopter l'initiative « Unis dans l'action » comme premier mécanisme de l'action des Nations Unies pour le développement. Au contraire, il faut s'attacher à déterminer le meilleur modèle s'appliquant à chaque pays. Alors que la coopération Sud-Sud est devenue un élément essentiel dans le contexte général du développement, elle doit compléter mais ne pas remplacer l'aide traditionnelle au développement, et notamment la coopération triangulaire.

14. La Jamaïque approuve la décision de la dix-septième session du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud tendant à transformer le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud en un bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

15. **M. Wang** Min (Chine) dit que comme il y a encore dans le monde 1,4 milliard de personnes vivant sous la menace de la pauvreté et de la faim, l'objectif premier des activités de développement des Nations Unies devrait être de réaliser sans retard les objectifs du Millénaire pour le développement. La structure inégale et l'éparpillement des ressources compromettent gravement le fonctionnement du système des Nations Unies pour le développement et de ses institutions. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles devrait suivre deux pistes, d'une part augmenter le volume des donations aux ressources de base et d'autre part améliorer la qualité des autres ressources. Il devrait également bien montrer l'importance de la création de capacités. Les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris d'augmenter leur aide, en particulier aux pays les moins avancés comme le prévoit le Programme d'action d'Istanbul.

16. Alors que certains ajustements pourraient être nécessaires et que l'efficacité pourrait être améliorée, la réforme n'est pas une fin en soi. Dans l'évaluation de l'impact de l'initiative « Unis dans l'action », le système des Nations Unies pour le développement ne doit pas imposer une modalité unique mais plutôt tirer parti de l'expérience des pays pilotes pour mieux adapter son aide.

17. Dans cet esprit, la coopération Sud-Sud est un moyen précieux de mobiliser les atouts des pays en développement, mais elle ne doit pas compromettre le rôle moteur de la coopération Nord-Sud.

18. **M. Ben Mellouk** (Maroc) dit que l'évolution du paysage mondial du développement depuis le dernier examen quadriennal et l'impact des crises alimentaires et économiques sur les pays en développement posent de nouvelles difficultés. Comme la date butoir de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est proche, le système des Nations Unies pour le développement doit faire plus pour garantir que les pays du Sud puissent réduire les inégalités qui subsistent et améliorer leur accès aux services de base. Pour réaliser les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), les organismes des Nations Unies pour le développement doivent faire davantage pour aider les pays à intégrer leurs programmes économiques, sociaux et environnementaux afin d'offrir un authentique modèle de développement durable. Il faut donner la priorité aux régions les plus pauvres. Comme, selon le rapport du Secrétaire général, plus de 80 % des pauvres, dans le monde, vivront en Afrique en 2025 (A/67/320, par.9), l'ONU doit augmenter son aide au développement aux pays africains.

19. Il faut spécialement prêter attention aux pays en transition vers la démocratie, qui ont besoin d'un appui suffisant pour répondre aux demandes de leur population et appliquer leur programme de réforme et de reprise économique. Il faut également aider les pays à revenu intermédiaire en fonction de leurs priorités de développement.

20. Malgré une augmentation globale de l'aide au développement, la proportion des ressources de base, qui était de 53 % en 1995, est tombée à 26 % en 2012. L'ONU ne pourra réaliser ses objectifs ni accomplir sa mission tant qu'il y aura un tel écart entre les ressources de base et les autres ressources. Les problèmes sont écrasants. L'ONU doit assurer un financement fiable et prévisible des activités opérationnelles, préserver leur neutralité, rationaliser et simplifier les procédures suivies et aider à créer une capacité nationale, dans les pays bénéficiaires, pour faire face à la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, remédier au changement climatique et assurer l'éducation et l'égalité des sexes.

21. Par ailleurs, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont devenues d'importants éléments de la coopération internationale. La présence du système des Nations Unies sur le terrain est un atout qui devrait aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des avantages de ces initiatives et partenariats.

22. **M. Hoxha** (Albanie) dit que pour que les Nations Unies conservent leur rôle prépondérant dans le développement international, elles doivent améliorer la coordination et éliminer l'éparpillement des ressources au niveau du pays. L'Albanie est l'un des huit pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » et elle a ainsi une expérience de première main de ce programme, qui tente d'améliorer le niveau et la qualité de l'aide aux pays tout en améliorant l'impact du système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble.

23. L'initiative « Unis dans l'action » offre la possibilité de tester un nouveau mécanisme qui décentralise et délègue les pouvoirs dans les domaines de la planification du développement, de la programmation et de l'exécution. On compte maintenant quatre fois plus de pays dans l'initiative « Unis dans l'action », et ces pays représentent les États Membres les plus divers.

24. Après cinq ans, des évaluations internes et indépendantes montrent que, de toute évidence, cette initiative peut et doit être généralisée. La phase expérimentale a été un succès et doit maintenant figurer en bonne place dans les moyens de développement, être à la disposition de chaque pays à la demande, comme le recommande le document issu de la cinquième Conférence intergouvernementale de haut niveau sur l'initiative « Unis dans l'action » qui s'est tenue en juin à Tirana. L'application intégrale du système de gestion et de responsabilisation ne devrait donc plus être considérée simplement comme un moyen de renforcer le rôle des coordonnateurs résidents.

25. **M. Govrin** (Israël) dit que l'Organisation des Nations Unies formule le programme de développement pour l'après-2015 et pour cela doit évaluer non seulement les problèmes grandissants mais également les possibilités de les résoudre. Il note en particulier une multitude d'acteurs du développement et une prolifération mondiale de la technologie – facteurs qui ont un profond impact sur le changement.

26. En tant que membre du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et après des déplacements sur le terrain dans diverses régions du monde, y compris la Corne de l'Afrique, Israël a acquis une expérience de première main des problèmes et des changements structurels qui s'imposent à ces organismes, au niveau du pays et dans le monde.

27. Sur la base de cette expérience et comme il se prépare à siéger au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2013, Israël recommande à l'ONU de mettre l'accent sur les résultats et sur l'impact en investissant plus nettement dans l'évaluation et l'établissement des rapports, et en introduisant des critères communs aux divers organismes pour la publication des résultats. L'initiative expérimentale « Unis dans l'action » a démontré son efficacité comme moyen de traiter les questions transversales telles que l'égalité des sexes et la mortalité infantile dans le cadre des programmes de pays. Cependant, son effet serait accru encore si le problème de la responsabilisation verticale dans les pays de programme était abordé en intégrant la modalité « Unis dans l'action » dans l'engagement des Nations Unies au niveau du pays, notamment dans la recherche d'un financement durable.

28. Le système du coordonnateur résident de ces différents programmes est de même limité dans son action par la diversité des filières hiérarchiques des différents organismes et par le caractère facultatif de la coordination. Le rôle des coordonnateurs résidents doit être renforcé et comprendre une meilleure coordination avec les pays de programme, la communauté des donateurs et les acteurs dans le domaine des secours en cas de catastrophe. Des équipes de pays ont également indiqué qu'il fallait mieux distinguer, dans les fonctions du coordonnateur résident, entre celles où il représente le PNUD et celles où il représente le Secrétaire général.

29. **M. Sinhaseni** (Thaïlande) dit que s'il est important d'accélérer les efforts mondiaux pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 au plus tard, la Commission doit regarder au-delà de cette date limite afin d'apporter des modifications appropriées au programme de développement de l'avenir.

30. Les activités de développement des Nations Unies doivent mieux correspondre aux priorités nationales et cela demeure une condition du succès du programme. À ce sujet, la Thaïlande se réjouit de la création du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, mesure importante attendue depuis longtemps allant dans le sens d'un renforcement du rôle des Nations Unies dans la promotion et la facilitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire; ce bureau devrait recevoir les ressources qui lui permettront de remplir au mieux son mandat. La délégation thaïlandaise est également satisfaite que la coopération Sud-Sud ait été intégrée dans le cadre du Partenariat des Nations Unies avec la Thaïlande 2012-2016. À mesure que de nouveaux mécanismes utiles seront créés, il importe de veiller à ce que le système des Nations Unies pour le développement soit prêt à les utiliser pleinement.

31. **M. Le Hoai Trung** (Viet Nam) dit que le Viet Nam est l'un des huit premiers pays de l'initiative « Unis dans l'action », initiative pilote qui s'appuyait sur le programme antérieur « Unité d'action » déjà en place dans son pays pendant la reconstruction après le conflit et à l'occasion des réformes. Constatant l'atout des organisations des Nations Unies, le Viet Nam a intégré les aspects les plus intéressants des deux programmes – Unis dans l'action et Unité d'action – dans son schéma de développement, comme moyen de porter au maximum les résultats obtenus grâce aux ressources intérieures et extérieures. Une plus grande coordination et une meilleure harmonisation des activités des Nations Unies en matière de coopération pour le développement amélioreront encore l'efficacité de cette action.

32. Parmi les mesures déjà appliquées on compte un fonds « One Plan » (plan unique) pour faciliter la mobilisation de ressources non affectées et pluriannuelles, une responsabilité accrue du coordonnateur résident, un ensemble de pratiques optimales de gestion et des plans pour la construction d'une « maison verte des Nations Unies » au Viet Nam. Pour assurer l'appropriation nationale et améliorer la pertinence de l'action des organismes des Nations Unies, en particulier de l'équipe de pays, il faut trouver des ressources suffisantes pour que les résultats soient à la hauteur des efforts que font le Viet Nam et ses partenaires de développement dans la planification stratégique.

33. **M. Alemu** (Éthiopie) dit que s'il y a bien eu des évolutions positives dans la situation générale du développement, les pays les moins avancés sont ceux qui sont le plus gravement touchés par les crises mondiales multiples, en particulier le changement climatique. Alors que des millions de personnes sont sorties de la pauvreté, on compte encore dans le monde près d'un milliard de pauvres, qui sont malnutris, et leur nombre absolu en Afrique subsaharienne a en fait augmenté au cours des 20 dernières années. Pour satisfaire une demande grandissante, il est indispensable que les activités opérationnelles de développement des Nations Unies soient plus souples et plus adaptées aux besoins.

34. Le déséquilibre sans précédent entre les ressources de base et les autres ressources compromet le caractère prévisible et durable de l'aide au développement et son alignement sur les priorités nationales. Les autres ressources sont par essence à court terme. Il en va de même des procédures, propres à chaque donateur, d'affectation des fonds, et cela aggrave l'éparpillement des ressources et alourdit les coûts de transaction.

35. Les progrès ont été paralysés par la disparité des procédures de financement, de publication de rapport et d'évaluation des institutions, fonds et programmes, et par les règles actuellement appliquées au Siège. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles est donc l'occasion de remédier à ces disparités par des mesures précises. Le rééquilibrage entre les deux catégories de ressources, ainsi que l'amélioration de la qualité des ressources autres que les ressources de base en facilitant les procédures d'affectation et d'harmonisation, sont des étapes indispensables qui non seulement amélioreraient l'acheminement de l'aide au niveau du pays mais accroîtraient aussi la légitimité du rôle des Nations Unies dans le développement international.

36. D'autres mesures urgentes sont à prendre : renforcer le système du coordonnateur résident, unifier les logiciels, les procédures de décaissement et les méthodes de suivi et d'évaluation au Siège; réformer la gouvernance du système; et évaluer à la fois la délégation verticale et horizontale des pouvoirs et les procédures de prise de décisions dans les bureaux de pays.

37. L'Éthiopie est l'un des pays qui se sont proposés pour l'initiative « Unis dans l'action », et elle a

pleinement aligné son Plan de croissance et de transformation sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) afin de donner toutes ses chances à la lutte contre la pauvreté.

38. **M. Gumende** (Mozambique) dit que la situation générale de la coopération pour le développement, dans le monde, a profondément changé depuis le dernier examen complet des activités opérationnelles, en 2007. C'est pourquoi le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles contient des recommandations utiles pour une amélioration de la pertinence et de l'efficacité du système de développement des Nations Unies. Il est satisfait de voir que les contributions aux activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement ont augmenté plus rapidement au cours des 15 dernières années que ne l'a fait l'aide publique au développement (APD) totale. Il espère que les ressources de base seront fournies d'une façon plus prévisible.

39. L'initiative « Unis dans l'action » a rendu le partenariat entre les Nations Unies et le Mozambique plus productif pour le développement, en encourageant notamment des programmes communs et la coordination interinstitutions qui ont aidé à résoudre des problèmes tels que la protection sociale, la lutte contre le VIH et le sida, la nutrition, la sécurité alimentaire et la réduction des risques de catastrophe. Le rôle du coordonnateur résident doit être encore accru, conformément aux constatations de l'évaluation indépendante du programme « Unis dans l'action » afin d'améliorer l'efficacité au niveau du pays. Il note avec satisfaction la conclusion de l'évaluation, à savoir que « Unis dans l'action » est une initiative qui a renforcé l'appropriation nationale dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies.

40. Comme l'initiative « Unis dans l'action » a atteint les objectifs qui avaient inspiré sa création, il espère que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles sera conforme à l'évaluation indépendante, à savoir que l'initiative doit se poursuivre et qu'elle doit maintenant mettre l'accent sur les résultats et la pertinence. Le suivi et l'enregistrement des résultats, le renforcement des capacités, l'aide au choix des politiques doivent être les priorités de la seconde génération d'opérations au titre de l'initiative « Unis dans l'action ».

41. La coopération Sud-Sud est l'expression de la solidarité entre les pays qui partagent de mêmes expériences et de mêmes objectifs. La coopération pour le développement a beaucoup évolué ces dernières années, ouvrant de nouvelles possibilités à tous les acteurs, en particulier les pays en développement, et confirmant la grande importance des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement dans la situation actuelle.

42. On constate une multiplication des donateurs classiques et non classiques, ayant des conceptions très différentes de la coopération pour le développement. De façon générale, le Mozambique classe ses partenaires dans les catégories conventionnelles de la coopération Nord-Sud et de la coopération Sud-Sud ou triangulaire. Ces types de coopération sont complémentaires; dans certains cas, des donateurs différents ont réalisé ensemble certains projets. Par exemple, le Mozambique met en œuvre un projet de développement rural et agricole avec un donateur non traditionnel, le Brésil, qui fournit du savoir-faire et de la technologie, et le donateur traditionnel qu'est le Japon, qui fournit des ressources financières et techniques.

43. **M. Zan** (Myanmar) remercie le système des Nations Unies pour le développement pour l'aide apportée au développement du pays et pour la profonde et large contribution des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement. Tout en reconnaissant les atouts des diverses entités des Nations Unies pour le développement, il dit que l'appropriation nationale du processus de développement doit rester le principe directeur des activités opérationnelles, qui doivent être menées à la demande du pays bénéficiaire et conformément à ses politiques et priorités de développement.

44. Il est indispensable d'améliorer le volume des ressources du système de développement. Faute d'un soutien financier adéquat, on ne peut pas faire grand-chose pour promouvoir le développement et améliorer l'efficacité et la responsabilisation des organismes de développement. Face à cette baisse sensible des ressources, le Myanmar engage instamment les pays donateurs à honorer leurs engagements en matière d'assistance financière.

45. Bien que le pays soit inscrit sur la liste des PMA, le Myanmar n'a pas reçu les avantages d'une programmation normale du PNUD depuis au moins

20 ans et n'a donc pas pleinement profité des activités opérationnelles. Selon les données de la Banque mondiale, le pays n'a reçu que 7 dollars d'aide publique au développement par habitant en 2010, contre 34 dollars au Viet Nam, 52 dollars au Cambodge et 57 dollars en République démocratique populaire lao. Il a donc besoin d'une augmentation sensible de l'aide pour rattraper le temps perdu, notamment en raison de sa transition vers la démocratie et d'un besoin urgent d'aide pour la valorisation des ressources humaines et la création de capacités dans les institutions pour leur permettre d'appliquer les réformes.

46. Les réformes entreprises jusqu'à présent ont déjà amené les pays donateurs à modifier leur politique à l'égard du Myanmar et à lever les restrictions, ce qui ouvre la voie à une reprise de l'aide au développement des organismes de développement et des institutions financières internationales. Le pays espère que les Nations Unies augmenteront et élargiront leur aide pour faciliter les réformes et améliorer la situation socioéconomique des habitants, en consultation étroite avec le gouvernement et les partenaires de développement du Myanmar.

47. Son pays se réjouit de la décision du Conseil d'administration du PNUD, prise en juin 2012, de reprendre une programmation normale en 2013-2015. Le Myanmar s'attend à recevoir une aide plus importante des Nations Unies pour réaliser les objectifs prioritaires du pays, notamment un recensement démographique en 2014, la lutte contre les stupéfiants, la réduction de la pauvreté, la gestion des risques de catastrophe et la bonne gouvernance. Il attend aussi beaucoup de la levée complète des restrictions encore appliquées, qui devrait apporter une impulsion appréciable au commerce, à l'investissement et à l'aide. Enfin, il souligne combien il importe d'améliorer la coordination en renforçant encore le système de coordonnateur résident, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les services administratifs communs au niveau du pays.

48. **M. Alibabae** (République islamique d'Iran) dit que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles offre une occasion unique d'évaluer le caractère effectif, l'efficacité, la cohérence et l'impact des activités de développement de l'Organisation, de définir des directives pour l'ensemble du système, et de réaffirmer le rôle central du système des Nations Unies dans la recherche du développement durable.

49. La coopération Sud-Sud est l'expression de la solidarité, de la volonté d'autonomie et de l'indépendance économique, et elle doit donc recevoir le soutien du système des Nations Unies. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire reposent sur la souveraineté nationale, l'égalité complète des États, le respect réciproque et l'avantage mutuel, et l'échange de pratiques optimales.

50. Il se réjouit de la récente décision de rebaptiser le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et il s'attend à ce que des mesures tangibles soient prises pour améliorer ses ressources humaines et financières. Il espère que le prochain rapport du Secrétaire général au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud examinera cette question.

51. Son pays progresse rapidement et a un potentiel certain de croissance stable et solide. Il a noué des liens de coopération cordiaux et étroits avec d'autres pays du Sud. Cependant, en raison de l'insuffisance de l'équipement, les liens économiques n'ont pas été développés aussi solidement que les relations politiques. La République islamique d'Iran a néanmoins contribué à des projets réalisés dans de nombreux pays en développement.

52. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago) dit que son pays est préoccupé par la baisse des ressources de base affectées au développement, par le déséquilibre entre ces ressources et les autres ressources, par le fait que les engagements en matière d'aide publique au développement ne sont toujours pas honorés et par la nécessité d'accroître le financement des activités opérationnelles de développement. Celles-ci doivent conserver leur neutralité, leur caractère multilatéral et leur flexibilité, leur cohérence et leur efficacité dans la réalisation des plans et priorités nationaux.

53. La Trinité-et-Tobago accueille le Programme des Nations Unies pour le développement et huit autres organismes des Nations Unies, et elle cherche constamment à mieux valoriser les synergies entre leurs activités et le programme de développement du pays. Celui-ci examine actuellement l'efficacité des opérations des Nations Unies afin d'améliorer la coordination et organiser des locaux communs pour l'ensemble des organismes des Nations Unies.

54. Les pays en développement à revenu intermédiaire comme le sien sont aux prises avec tout un ensemble de problèmes et on y trouve les trois

quarts des pauvres de la planète. Le système des Nations Unies pour le développement doit chercher à répondre à leurs besoins en tenant compte de leurs problèmes structurels. Les facteurs particuliers de vulnérabilité des petits États insulaires en développement appellent également l'attention. Les commissions régionales et leurs bureaux sous-régionaux jouent un rôle vital pour assurer que la nature et la qualité de l'aide sont bien adaptées aux besoins. Les personnels doivent donc autant que possible être choisis pour répondre au mieux aux besoins particuliers de chaque pays.

55. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement doit trouver un bon équilibre entre l'évaluation des mesures prises jusqu'à présent et l'analyse des problèmes nouveaux.

56. **M. Rachmianto** (Indonésie) dit que l'examen quadriennal doit permettre de dégager des directives stratégiques afin d'améliorer l'aide à tous les niveaux en fonction des situations économiques nouvelles. Les activités de développement des Nations Unies doivent compléter les efforts nationaux. Elles doivent répondre de façon adaptée aux divers besoins, aux diverses priorités et stratégies des États Membres. Elles doivent chercher à renforcer les capacités nationales et leur impact doit être systématiquement mesuré et évalué.

57. Le fonctionnement des organismes, fonds et programmes des Nations Unies doit refléter l'évolution d'ensemble de la coopération internationale pour le développement. En particulier, l'équilibre géographique et la représentation des deux sexes ont acquis une importance nouvelle en raison du rôle de plus en plus important des pays en développement. Le système du coordonnateur résident doit recevoir un soutien institutionnel et financier mais les coûts de transaction résultant des activités de coordination doivent être réduits au minimum. Les mesures tendant à rationaliser les procédures administratives doivent être accélérées.

58. Pour mieux répondre aux besoins croissants des États Membres, le système des Nations Unies pour le développement doit disposer de ressources adéquates, durables et prévisibles. Les pays développés doivent donc honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Il faut des incitations à contribuer au financement de base des activités opérationnelles et il faut s'efforcer d'élargir et de diversifier la liste des donateurs. Le financement par



des ressources autres que les ressources de base doit être assoupli et être conforme aux priorités nationales. Il faut nouer des partenariats avec le secteur privé et la société civile afin de mettre au point d'autres méthodes de financement du développement, en particulier dans les pays émergents.

59. **M. Manongi** (République-Unie de Tanzanie) dit qu'étant donné le désordre qui règne actuellement dans l'économie et la diminution de l'aide au développement, l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles doit être négocié sur la base de la réalité sur le terrain plutôt qu'en fonction des positions de négociation des États Membres. En coopération avec le système des Nations Unies, son gouvernement a lancé le projet pilote du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de définir sa coopération avec 20 organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

60. L'examen quadriennal coïncidera avec l'achèvement de la phase pilote de l'initiative « Unis dans l'action ». Sa délégation espère que les conclusions de l'évaluation indépendante de ce processus continueront à informer l'examen. Les pays qui ont entrepris un programme pilote souhaitent manifester leur volonté de conserver le modèle « Unis dans l'action » qui a été adopté par d'autres pays depuis son lancement en 2007. L'examen quadriennal doit tenir compte de ce choix et il serait malencontreux de s'en abstenir. Le système du coordonnateur résident doit être renforcé, tout comme l'appropriation nationale et la direction des programmes de développement dans le pays. Les progrès réalisés au niveau du pays doivent être reproduits au niveau du Siège.

61. Le financement des activités opérationnelles doit tenir compte de leurs caractéristiques fondamentales qui sont notamment leur caractère universel, volontaire, libéral, neutre et multilatéral. La responsabilisation, la transparence et le souci de résultats sont essentiels. Son pays a tenu avec succès des consultations relatives au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en fonction de ses propres politiques. L'évaluation indépendante, menée par le pays, du programme « Unis dans l'action » a mis en évidence des exemples réussis d'harmonisation des pratiques de fonctionnement. Elle a également appelé l'attention sur la nécessité d'améliorer les méthodes de travail. Le rôle du coordonnateur résident doit de même être mieux défini au cours des négociations. Enfin, le système des Nations Unies doit pouvoir

adapter sa démarche aux besoins, réalités, priorités et modalités de planification de chaque pays tout en restant dans le cadre d'une conception holistique et globale du développement.

62. **M. Oguntuyi** (Nigéria) dit que le rapport du Secrétaire général intitulé « Analyse du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2010 » (A/67/94-E/2012/80) a appelé l'attention sur le déséquilibre grandissant entre les ressources de base, qui ne sont pas pré-affectées, et l'éparpillement des autres ressources dans le financement. Le financement des activités opérationnelles est imprévisible, peu fiable, instable, et cela retentit sur la cohérence, l'efficacité et les coûts de transaction du programme. Il demande instamment à la communauté internationale de ne pas oublier les principes fondamentaux de ces activités. Il faut renforcer le partenariat mondial pour le développement, qui repose sur la notion d'appropriation nationale et l'adoption volontaire du modèle « Unis dans l'action », et tenir compte des besoins, priorités et modalités de planification de chaque pays. Les institutions de Bretton Woods doivent être réformées de fond en comble, devenir plus transparentes, assumer un rôle consultatif plus grand, être inclusives et adaptées aux besoins particuliers des pays en développement.

63. Du fait de la diminution de l'aide publique au développement, qui a retardé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le Nigéria engage instamment les pays développés à honorer leurs engagements sans prendre de retard, et à élargir l'accès de leurs marchés aux biens et services exportés par les pays en développement.

64. La coopération Sud-Sud est une expression de solidarité et d'un souci d'unité et elle définit des objectifs communs et aspirations communes des pays en développement. Elle complète, sans la remplacer, la coopération Nord-Sud. Pour la renforcer encore, la communauté internationale devrait adopter sans réserve le cadre d'action et les principes consignés dans le Consensus de Yamoussoukro. Il se réjouit de la décision récente de transformer le Groupe spécial de la coopération Sud-Sud en un Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Des mesures concrètes devraient être prises pour renforcer encore ce bureau et intégrer pleinement la coopération Sud-Sud dans les politiques et programmes des Nations Unies.

65. Le Nigéria a noué des relations constructives avec plusieurs grands pays émergents pour diversifier son économie, qui jusqu'à présent est trop dépendante du pétrole. Le Fonds du Nigéria pour la coopération technique, géré par la Banque africaine de développement, a réalisé plusieurs projets d'aide en Afrique. Son pays a également constitué un corps de coopération technique qui aide d'autres pays africains ainsi que des pays des Caraïbes et du Pacifique. Enfin, le Nigéria participe activement aux échanges scientifiques et techniques faisant appel aux connaissances spécialisées des chercheurs africains et il offre des partenariats pour l'utilisation des installations de recherche à l'ensemble des pays africains.

66. **M. Dabiré** (Burkina Faso) dit que si la cohérence des activités des Nations Unies s'est notablement améliorée, il faut renforcer encore le rôle des coordonnateurs résidents et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de valoriser au mieux les synergies existant au niveau du pays. Les enseignements tirés de l'initiative relativement réussie « Unis dans l'action » devraient être intégrés dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles. Le Conseil économique et social a tenu un débat fructueux sur l'examen en question lors du débat consacré aux questions de coordination de sa session de fond de 2012.

67. La coopération Sud-Sud a considérablement progressé au cours des trois dernières années. Les pays du Sud sont de plus en plus aptes à la gouvernance politique, la gestion socioéconomique, la protection de l'environnement, la promotion du commerce et de l'investissement, mais leurs connaissances sont inégalement réparties. Le partage des pratiques optimales les a aidés à faire face aux problèmes économiques, en particulier ceux des pays les moins avancés. Les pays émergents pourraient jouer un rôle plus grand dans l'aide aux efforts que font les pays à économie fragile et à faible revenu.

68. Le principal obstacle à la coopération Sud-Sud reste le manque de ressources. Il faut donc renforcer les mécanismes de coopération triangulaire pour contribuer aux activités de développement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, cependant, ne doivent pas servir de prétexte aux pays du Nord pour se dérober à leurs engagements internationaux. Il se réjouit de la transformation du Groupe spécial de la coopération Sud-Sud en un

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et il espère que celui-ci recevra les ressources nécessaires.

69. **M. Kitchadeth** (République démocratique populaire lao) dit que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles devrait répondre aux préoccupations et aux besoins des pays de programme, en particulier les PMA et les pays en développement sans littoral. Les activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement doivent être intensifiées et tenir compte des politiques et priorités nationales. L'examen quadriennal devrait encourager l'efficacité et l'efficience et renforcer l'impact de ces activités, auxquelles devraient être affectées des ressources accrues et prévisibles de façon à redresser le déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources.

70. L'application effective du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement reflète la cohésion et l'harmonie des activités au niveau du pays, dont le but principal est de soutenir les programmes nationaux. Son gouvernement et les organismes des Nations Unies compétents mettent en œuvre le troisième cycle du Plan-cadre, qui coïncide avec le septième plan de développement socioéconomique national (2012-2015). Les objectifs des deux processus sont étroitement liés. Leur objectif ultime est de faire en sorte qu'en 2020, la République démocratique populaire lao ne soit plus un PMA. Le partenariat permet au gouvernement de guider et d'adapter le soutien des Nations Unies, en particulier en renforçant son contrôle du programme de développement. De sa propre initiative, son gouvernement s'est engagé à être un pays pionnier de l'initiative « Unis dans l'action » en l'adoptant rapidement, et à promouvoir le bureau du coordonnateur résident.

71. Le processus de planification prévu par le Plan-cadre prend du temps, et une certaine souplesse doit être laissée aux pays pour que la procédure et le plan final restent pratiques. Le Plan-cadre a pour but de réduire les coûts de transaction, de simplifier la charge de travail des différents organismes et de permettre aux gouvernements de n'avoir à s'occuper que d'une programmation unique et d'un seul processus d'examen et d'établissement de rapport. Cependant, les différents organismes continuent à exiger chacun de son côté le respect de certaines règles, ce qui compromet cet objectif.

72. **M. Lakhal** (Tunisie) dit que l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles doit être ambitieux et aboutir à un renforcement du rôle des activités opérationnelles des Nations Unies. Celles-ci doivent conserver leur caractère universel, volontaire, gratuit et neutre. Elles doivent permettre de répondre avec souplesse aux besoins des pays en développement, à leur demande et conformément à leurs besoins. Le système des Nations Unies pour le développement devrait jouer un rôle plus grand à l'appui des efforts de développement nationaux, notamment en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en tentant de résoudre les problèmes persistants et les problèmes nouveaux, tels que le chômage.

73. Pour remplir son mandat de façon cohérente et efficace, l'Organisation des Nations Unies, dans ses activités opérationnelles de développement, doit appliquer un mécanisme efficace sur la qualité et le volume des fonds utilisés. Sa délégation a donc noté avec préoccupation la tendance à la baisse du montant total des contributions au système des Nations Unies pour le développement et le déséquilibre grandissant entre les ressources de base et les autres ressources. Les donateurs devraient augmenter leurs contributions volontaires au budget ordinaire et faire en sorte que ce financement soit plus stable, plus prévisible, efficace et efficient.

74. L'examen quadriennal complet devrait reconnaître les besoins particuliers et divers de chaque pays en développement et respecter l'appropriation nationale, la souveraineté et les spécificités culturelles. L'expérience de chacun des fonds, programmes et organismes des Nations Unies doit être reconnue et pleinement intégrée dans les activités opérationnelles. Les coordonnateurs résidents et les équipes des Nations Unies dans les pays devraient consulter plus souvent les partenaires compétents, sous la direction des autorités nationales, afin de garantir que la planification des activités des Nations Unies est bien conforme aux besoins et priorités nationaux. L'examen quadriennal devrait simplifier et harmoniser les instruments de programmation au niveau national afin d'améliorer la flexibilité et réduire les coûts de transaction subis par les gouvernements et les autres partenaires.

75. Depuis la révolution de janvier 2011, la Tunisie passe par une période importante de transition politique et économique, avec le large soutien de la communauté

internationale et du système des Nations Unies. La Tunisie est profondément reconnaissante de l'aide reçue et elle espère augmenter sa coopération et mener à bien ses réformes.

76. **M. Bermeo** (Observateur de l'Union interparlementaire – UIP) dit que les parlementaires peuvent être des partenaires de développement de plein droit. Ils adoptent en effet les budgets de la coopération pour le développement, notamment les crédits destinés aux opérations des Nations Unies et ils suivent le respect de l'obligation comptable pour le compte des citoyens. L'Union interparlementaire travaille étroitement avec l'ONU pour faire participer des parlementaires à des travaux sur le terrain et au Forum pour la coopération en matière de développement, le processus relatif à l'efficacité de l'aide que dirige l'Organisation de coopération et de développement économiques, et avec le comité directeur du tout nouveau Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement.

77. Pour mieux comprendre les opérations des Nations Unies sur le terrain et l'initiative « Unis dans l'action », un groupe consultatif parlementaire auprès de la Commission UIP des affaires des Nations Unies s'est rendu dans plusieurs pays et a rencontré les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les équipes de pays, des représentants du gouvernement concerné et d'autres acteurs. Le groupe consultatif a constaté que les opérations des Nations Unies sur le terrain étaient déjà étroitement en relation avec les parlementaires nationaux à tous les niveaux et dans tous les domaines. Le groupe a bien montré la nécessité, pour les coordonnateurs résidents et les équipes de pays, de faire connaître sans retard aux parlementaires nationaux l'ensemble des opérations des Nations Unies dans leur pays; de faire en sorte que les parlementaires soient invités aux examens et évaluations de ces opérations; de nommer un interlocuteur des parlementaires; de mettre au point des directives claires et uniformes sur les relations avec le parlement; et d'assurer une coordination d'ensemble de l'aide des Nations Unies à l'activité parlementaire. Ces mesures faciliteront l'appropriation nationale et la mise en œuvre de la résolution 66/261 de l'Assemblée générale sur l'interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire.

78. Malgré le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'appropriation nationale du développement, les modalités actuelles du financement de la création de

capacités ne sont pas particulièrement favorables aux parlementaires. L'Union interparlementaire espère donc voir s'intensifier la coopération opérationnelle avec le système des Nations Unies et en particulier avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

79. **M<sup>me</sup> Manente** (Programme alimentaire mondial – PAM) dit que le PAM participe à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en aidant les gouvernements à gérer leur programme alimentaire. Par exemple, sous la direction et avec le concours de l'Agence brésilienne de coopération internationale, le Programme alimentaire mondial a créé à Brasilia en 2011 un centre d'excellence du PAM contre la faim. Ce centre a organisé 16 voyages d'études en Afrique, en Asie et en Amérique latine et il reçoit aussi la visite de ministères techniques, et cela a favorisé le dialogue Sud-Sud sur les politiques et la constitution de réseaux régionaux.

80. Le Programme alimentaire mondial a également facilité la coopération entre le Chili, le Honduras et le Guatemala pour la définition d'un plan de travail commun sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour 2012-2013. Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et les gouvernements brésilien et mozambicain, le Programme a participé à l'initiative « Acheter aux Africains pour l'Afrique », dont le but est d'augmenter le revenu des petits exploitants agricoles. Plus récemment, le Programme a organisé une visite en Égypte de hauts responsables de l'Autorité palestinienne.

81. Les contributions du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud aux pays de programme du PAM sont passées de 8,7 millions de dollars en 2002 à plus de 140 millions de dollars en 2011. La coopération Sud-Sud a été mise à profit grâce à la pratique qui tend à combiner des apports de denrées alimentaires venant d'un pays à l'engagement en espèces d'un gouvernement partenaire. Par exemple, l'Afrique du Sud a fourni des fonds pour le transport et la distribution de plus de 200 tonnes de sucre que Cuba a offertes à Haïti. Le Programme alimentaire mondial mène d'autres initiatives de coopération Sud-Sud avec la Chine et la République de Corée.

82. **M. Assaf** (Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives) dit

que le Groupe a pour but de coordonner le travail des diverses entités des Nations Unies qui s'occupent de l'aide pour le commerce, des objectifs du Millénaire pour le développement, des objectifs du développement durable et de la définition du Programme de développement pour l'après-2015. En coordonnant l'assistance technique aux niveaux national et régional, le groupe a aidé à améliorer la cohérence à l'échelle du système. Il a coordonné des actions reliant le commerce à la politique de l'emploi, les préoccupations de sécurité alimentaire et des négociations commerciales, les objectifs environnementaux et les politiques industrielles, l'aide à l'exportation et l'investissement. Les commissions régionales des Nations Unies ont participé aux travaux du Groupe interinstitutions pour s'assurer que les perspectives régionales sont bien prises en compte. En agissant ensemble, les organismes des Nations Unies peuvent mieux faire correspondre leurs activités aux stratégies de développement national.

83. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait devenir la force motrice animant les programmes communs des Nations Unies pour l'aide au développement. Le soutien des donateurs à de tels programmes, en particulier par des fonds d'affectation spéciale pluridonateurs, est d'importance critique pour les organismes des Nations Unies pour les aider à fournir une assistance viable, prévisible et opportune.

84. **M. Elkeiy** (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement – CNUCED) dit que le mandat de Doha défini à la treizième session de la CNUCED (TD/500/Add.1) réaffirme le rôle de la CNUCED comme acteur principal, aux Nations Unies, pour le traitement intégré des questions de commerce et de développement, ainsi que les questions connexes dans les domaines des finances, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. La CNUCED a réaffirmé que la coopération Sud-Sud, qui complète sans la remplacer la coopération Nord-Sud, est un aspect positif de la coopération internationale pour les pays en développement, et les aide à valoriser leur potentiel de croissance et de développement. La CNUCED a donc été invitée à continuer ses recherches et à poursuivre son programme de soutien technique.

85. La CNUCED, depuis les années 60, encourage activement la coopération Sud-Sud et est donc dans une position unique pour fournir un tableau équilibré et fiable de la question afin de créer des capacités productives et promouvoir la cohérence dans les

échanges commerciaux, financiers et technologiques. La création en 2009 du Groupe de la CNUCED pour la coopération économique et l'intégration entre pays en développement a donné une impulsion nouvelle à ses travaux sur le terrain dans ce domaine. Les rapports publiés par la CNUCED comprennent le rapport sur le développement économique en Afrique, 2010, intitulé « La coopération Sud-Sud : l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement » (UNCTAD/ALDC/AFRICA/2010), le rapport de 2011 sur les pays les moins avancés intitulé « Contribution potentielle de la coopération Sud-Sud pour un développement équitable et durable » (UNCTAD/LDC/2011), le rapport sur l'économie créative, 2012 (UNCTAD/DITC/TAB2010/3), et un rapport récent sur l'essor des pays du Sud, qui examine l'impact potentiel de ces pays émergents sur le système international, ainsi que les difficultés et les perspectives de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire.

*La séance est levée à 17 h 45.*